

RAPPORT D'ANALYSE DE L'EAU DE DISTRIBUTION DU RESEAU COMMUNAL

Laboratoire chargé des analyses : Institut Ernest MALVOZ

Date des prélèvements : le 22/02/2018

- RESEAU DE BRUYERES-WALK : Morfat, 129 à WAIMES

Echantillon **conforme** selon le Code de l'eau

- RESEAU DE LIBOMONT : Libomont, 31 à WAIMES

Echantillon **conforme** selon le Code de l'eau et en vertu de l'Arrêté ministériel du 14 juin 2011 accordant une dérogation à la valeur paramétrique du pH à concurrence d'une valeur minimale de 5,5

- RESEAU DE WAIMES-HAUTE : rue Pouhèsse, 12 à WAIMES

Echantillon **conforme** selon le Code de l'eau

- RESEAU DE WAIMES-BAS : rue de la Gare, 63 à WAIMES

Echantillon **conforme** selon le Code de l'eau

- RESEAU DE THIRIMONT - ONDENVAL : rue Derrière la Cour, 1 à THIRIMONT

Echantillon **conforme** selon le Code de l'eau et en vertu de l'Arrêté ministériel du 14 juin 2011 accordant une dérogation à la valeur paramétrique du pH à concurrence d'une valeur minimale de 5,5

- RESEAU DE FAYMONVILLE – MON ANTÔNE : rue Mon Antône, 71 à FAYMONVILLE

Echantillon **conforme** selon le Code de l'eau et en vertu de l'Arrêté ministériel du 14 juin 2011 accordant une dérogation à la valeur paramétrique du pH à concurrence d'une valeur minimale de 5,5

- RESEAU DE FAYMONVILLE – CROPE : rue de la Poterie, 3 à FAYMONVILLE

Echantillon **conforme** selon le Code de l'eau et en vertu de l'Arrêté ministériel du 14 juin 2011 accordant une dérogation à la valeur paramétrique du pH à concurrence d'une valeur minimale de 5,5